

Répressions sociales, policières et violences d'État = réponse syndicale collective !!



SUD Santé Sociaux 31 section CHU sera en retard à la manifestation du jeudi 6 avril.

Notre organisation sera à la maison de la justice de la Reynerie (2 impasse Abbé Salvat), à partir de 13h30, afin d'accompagner nos camarades qui ont subi les violences et l'arbitraire de la politique sécuritaire de Macron et Darmanin.

Alors que la population nous a élevé en héros il y a 2 ans et que Macron partait en “guerre” avec nous, il nous trahit, en partant en guerre contre nous, travailleur.es de la santé, du social et du médico-social.

Alors que nous avons risqué, pendant cette pandémie, notre intégrité physique et que notre engagement pour la santé, le social n'est plus à prouver.

Alors que depuis de trop longues années nous subissons des conditions de travail qui nous cassent avec un des plus hauts taux d'incapacité professionnelle. Combien de personnes n'ayant plus de dos, d'épaules à 40 ans ? Alors qu'en 2012 nous partions en retraite à 55 ans. 12 ans plus tard nous partirons à 64 ans et plus probablement à 67 ans au vu de la féminisation de notre secteur.

Plusieurs dizaines de camarades sont à chaque action, chaque manifestation maltraité.es, réprimé.es et gardé.es à vue de façon arbitraire. Les violences sont physiques, psychologiques et les conditions d'arrestation et de garde à vue toujours plus indignes.

Des propos racistes, sexistes et/ou homophobes sont tenues par ceux censé.es nous “protéger” dans un continuum de violences.

Certain.es sont gardé.es à vue blessé.es, d'autres sont tabassé.es à terre, au niveau des parties génitales, à la tête, d'autres sont arrêté.es et privé.es de liberté, humilié.es pour faire taire et réprimer toute forme de contestation, pour l'exemple.

Donc SUD Santé Sociaux 31 section CHU sera à 13h30 à la maison de la justice et continuera la lutte pour faire tomber la réforme des retraites et ce gouvernement en rejoignant la manifestation de l'après-midi.

La répression n'arrêtera pas notre détermination.

SUD Santé Sociaux 31 section CHU